

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

13 JUIL 2017

Dossier complet le :

25 JUIL 2017

N° d'enregistrement :

F04417P0111

1. Intitulé du projet

Renaturation du Supbach, affluent de la Rosselle, sur la commune de Hombourg-Haut

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Syndicat Intercommunal pour l'Entretien et l'Aménagement de la Rosselle

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur le Président - M. MARTIN Jean-Bernard

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
10 Canalisation et régularisation des cours d'eau	- Renaturation du lit et des berges sur 703 m cumulés de cours d'eau (Rubrique 3120 IOTA) - Création d'une zone d'expansion de crue par décaissement du lit majeur sur 1930 m ² - Remplacement d'un ouvrage hydraulique dégradé par une passerelle piétonne - reposant sur les hauts de berges - Destruction de frayères potentielles < 200 m ² (Rubrique 3120 IOTA)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Travaux de renaturation du lit et des berges par techniques de déblais/remblais sur 703 m linéaire : création d'un nouveau profil de cours d'eau plus sinueux entre les murets des propriétés privées et le bas de talus de la route départementale. Création d'une connexion entre le lit actuel et la déviation nouvellement créée et déplacement des matériaux déblayés dans la portion du ruisseau déconnectée.

Création d'une zone d'expansion de crue naturelle en amont du secteur urbanisée: aménagement du lit majeur par décaissement afin de faciliter les inondations sur un secteur non sensible de la commune et diminuer les débordements sur les zones habitées en aval: surface 1903m² pour 1700 m³ de matériaux décaissés. Aucun aménagement maçonné ne sera créé pour favoriser une sur-inondation du lit majeur.

Remplacement d'un ouvrage hydraulique dégradé (buse) par une passerelle piétonne reposant sur les hauts de berges (8 m de long et 1.50 m de large).

Les travaux seront accompagnés de travaux d'entretien de la végétation existante et de plantations.

4.2 Objectifs du projet

Redonner au cours d'eau un profil naturel
Augmenter les potentialités écologiques du milieu
Améliorer les écoulements
Favoriser la filtration des polluants, l'autoépuration
Protéger les zones à enjeux des débordements du cours d'eau
Redonner au cours d'eau un aspect paysager intéressant

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux impliquant une intervention dans le lit mineur seront réalisés à l'étiage afin de ne pas faire obstacles aux écoulements et hors période de reproduction et de migration des espèces aquatiques.

Le libre écoulement des eaux sera maintenu pendant toute la période des travaux. Les travaux seront arrêtés si le débit devenait trop important afin d'éviter tout risque de désordre sur le cours d'eau.

Pour les coupes d'arbres, les travaux seront réalisés hors période de nidification. Les arbres à cavités seront préservés pour les oiseaux, écureuils et chauves-souris et quelques arbres morts pour les insectes xylophages (des morceaux seront laissés au sol éloignées du cours d'eau).

Les travaux consisteront à décaisser le lit majeur et obtenir un profil homogène entre l'amont et l'aval.

Seul un muret de 15 m situés en rive droite en aval sera supprimé au vu du faible espace pour intervenir. Les produits de démolition seront évacués vers une filière de traitement adaptée. Les murets et les grillages des propriétaires seront conservés en l'état. Au vu du faible espace disponible des précautions seront prises pour limiter les dégâts: utilisation de mini engins, travaux manuels... Les berges seront modelées en déblais/remblais, il n'est donc pas prévu de transport de terre.

Les travaux de création d'une zone d'expansion de crue consisteront à abattre les quelques arbres présents dans l'emprise de l'aménagement. Les terrains seront décaissés et la zone sera inondée pour les crues Q1 et Q2. La zone décaissée conservera une légère pente orientée vers le lit mineur pour faciliter le retrait des eaux lors de la décrue.

Le remplacement de l'ouvrage consistera en l'évacuation de la buse existante et la mise en place d'une passerelle légère. Les berges seront talutées afin d'y installer les fondations et le support du passage. Les berges seront renforcées par la mise en place d'enrochements non gélifs lié béton.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pour la renaturation du lit et des berges: Le lit sera décalé de 24 m au plus éloigné du cours d'eau et 1 m au minimum au niveau du secteur le plus étroit afin d'éviter tout impact sur le talus de la route départementale et les propriétés privées. Le gabarit du lit mineur sera d'environ 2.80 m de large en haut de berge et 0.60 en bas de berge pour une profondeur entre 0.70 et 1 m. Les berges créées seront talutées en pente douce (3H/2V) et seront végétalisées.

La création d'une zone d'expansion de crue: Les terrains seront décaissés sur 1930 m² pour 1700 m³. La nouvelle hauteur de berge côté décaissé sera égale à la hauteur de la berge rive droite soit 50 cm.

Mise en place d'une passerelle légère en métal de 8 m * 1.50 m constitué d'un tablier en poutre IPN et d'un platelage en caillebotis en bois.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le dossier sera soumis:

- Autorisation au titre du R214-1 du code de l'environnement pour travaux en rivière [3120 ; 3310]
- Déclaration d'Intérêt Général au titre L.211-7

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Linéaire de cours d'eau renaturé	703 m cumulé
Superficie de la zone d'expansion de crue	1903 m ²
Volume de la zone d'expansion de crue	1700 m ³
Largeur de la passerelle	1.50 m
Longueur de la passerelle	8 m
Hauteur de la passerelle	1.36 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Ruisseau du Supbach affluent de la Rosselle sur la commune d'Hombourg-Haut en Moselle

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 49°08'30"22 Lat. 6°46'44"45

Point d'arrivée :

Long. 49°08'22"43 Lat. 6°47'40"00

Communes traversées :

HOMBOURG-HAUT

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les Mines du Warndt (FR4100172) situées entre 6 et 10 km du projet
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La création de la zone d'expansion de crue nécessitera des travaux de décaissement du lit majeur qui seront évacués en dehors du site. La renaturation du lit et des berges seront réalisés en déblais/remblais, avec réutilisation des matériaux décaissés dans la portion du cours d'eau déconnecté.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Seulement en phase travaux. Aucun inventaire faune / flore complet n'a été réalisé au vu du type de projet n'étant pas de nature à impacter le milieu (c'est le contraire qui est recherché puisqu'il s'agit d'une restauration et renaturation de cours d'eau). Pour les coupes d'arbres: les arbres à cavités seront préservés pour les oiseaux, écureuils et chauves-souris et quelques arbres morts pour les insectes xylophages (des morceaux seront laissés au sol éloignées du cours d'eau). La période d'intervention se fera hors de la période de nidification de ces espèces.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les arbres à cavités seront préservés pour les oiseaux et chauves-souris. La période d'intervention se fera hors de la période de nidification des ces espèces.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Remodelage du lit entre le lit actuel et le talus de la route départementale
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du formulaire, ce projet peut être dispensé d'étude d'impact:

Il ne perturbe aucune zone humide ou zone d'importance écologique.

Toutes les précautions seront prises pour ne pas impacter le milieu en phase travaux.

Les travaux seront réalisés en dehors des périodes de nidification et de sensibilités des espèces.

Il s'agit de travaux ayant pour but de retrouver un milieu fonctionnel et écologiquement intéressant

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

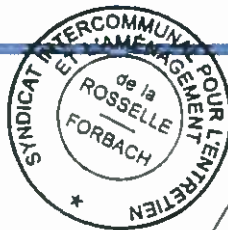
Fait à

FORBACH

le.

18/6/2017

Signature



Le Président:

Jean-Bernard MARTIN
Maire de Cocheren

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus